

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 101 (1920)

Protokoll: Seconde séance scientifique générale

Autor: Fuhrmann, O. / Piguet, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en hommage à la distinction avec laquelle il a présidé la session de Neuchâtel en 1899.

Il annonce que le Gouvernement de la Confédération veut bien se faire représenter à la session par M. le Conseiller fédéral Chuard, qui honorera de sa présence la séance scientifique générale du 1^{er} septembre.

Le Président salue, dans l'assemblée, les représentants du Gouvernement de la République et Canton de Neuchâtel, M. Quartier-la-Tente, Président du Conseil d'Etat, et M. Perrin, Chancelier d'Etat; les délégués de la Ville de Neuchâtel, MM. les Conseillers communaux Tripet et Emmanuel Borel; les membres honoraires présents de la Société helvétique des Sciences naturelles, MM. Charles-Edouard Guillaume, Emmanuel de Margerie et le colonel Bühlmann; le Président central, M. le Professeur Fischer, et le Comité central; il souhaite la bienvenue aux participants accourus en grand nombre de la Suisse et de l'étranger.

M. Argand prononce ensuite le discours d'ouverture de la session, intitulé „Plissements précurseurs et plissements tardifs des chaînes de montagnes“.

2. Rapports verbaux sur l'activité scientifique de quelques Commissions. M. le Prof. P. L. Mercanton rapporte pour la Commission des glaciers; M. le Prof. C. Schröter pour la Commission de l'exploration scientifique du Parc national; M. le Prof. Gockel pour la Commission de l'électricité atmosphérique.

3. Présentation, par M. le Prof. A. de Quervain, de publications de l'Expédition suisse au Grönland, en train de paraître dans les Mémoires de la S. H. S. N.

4. Présentation, par M. le Prof. E. Hugli, Secrétaire central, de diverses publications de la S. H. S. N.

5. Collation.

6. M. Ch.-Ed. Guillaume (Paris) prononce sa conférence intitulée „Les aciers au nickel dans l'horlogerie“.

7. M. le Prof. H. Brockmann-Jerosch (Zurich) prononce sa conférence intitulée „Die Vegetation des Diluviums in der Schweiz“.

8. La séance est levée à 12 h. 15.

4. Seconde séance scientifique générale

mercredi 1^{er} septembre 1920, à 8 heures, à la Grande Salle des Conférences
à Neuchâtel

1. M. le Prof. Emile Argand, Vice-président annuel, ouvre la séance. Il annonce le décès du vénéré doyen de la Société Helvétique des sciences naturelles, M. Emile Burnat, qui s'est éteint le 30 août à Nant sur Vevey, à l'âge de 92 ans, après une féconde carrière marquée de nombreuses et magistrales recherches botaniques. L'assemblée, vivement affligée de cet événement survenu au moment même de la session annuelle, se lève pour honorer la mémoire du défunt.

Le Président salue M. le Conseiller fédéral Chuard, qui assiste à la séance, où il représente le Gouvernement de la Confédération. Le Président exprime au Conseil fédéral et à M. Chuard les remerciements de l'assemblée pour cette marque éminente de l'intérêt que la plus haute autorité de la Suisse veut bien porter aux travaux de la Société.

2. M. le Prof. Dr. E. Hedinger (Bâle) prononce sa conférence intitulée „Ueber das Kropfproblem“.

3. M. le Prof. Auguste Dubois (Neuchâtel) prononce sa conférence intitulée „Les fouilles de la grotte de Cotencher“.

4. M. le Prof. M. Lugeon (Lausanne) remercie M. le Prof. Aug. Dubois au nom des participants à l'excursion que ce savant a conduite la veille à la Grotte de Cotencher.

5. Au nom de la Société Botanique suisse et de la Section des Sciences naturelles et mathématiques de l'Institut national genevois, M. B. P. G. Hochreutiner dépose la motion suivante, qui est adoptée:

„La Société Helvétique des Sciences naturelles, réunie à Neuchâtel en assemblée générale, exprime le vœu que le marais de Rouellebeau (Genève) soit conservé comme témoin de la flore et de la faune paludéennes caractéristiques de la plaine genevoise, et constitue une réserve naturelle.“

6. Collation.

7. M. le Prof. Paul Niggli (Zurich) prononce sa conférence intitulée „Die Gesteinsassoziationen und ihre Entstehung.“

8. Sur la proposition de M. le Prof. Ed. Fischer, Président central, l'assemblée vote la motion suivante:

„Die 101. Jahresversammlung der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft spricht dem Jahresvorstand und dem Organisationskomitee in Neuenburg den wärmsten Dank aus für seine grosse und vorzügliche Arbeit und all das Viele, was der Gesellschaft geboten wurde.

Die Versammlung ersucht den Jahresvorstand ihren tiefen Dank zu übermitteln den Behörden von Kanton und Stadt Neuenburg, der naturforschenden Gesellschaft, den industriellen Etablissements, sowie den Privaten, die durch ihre Mitwirkung und Gastfreundschaft zum Gelingen der Jahresversammlung so viel beigetragen haben.“

Le Vice-président annuel remercie et dit que le Comité annuel ne manquera pas de se faire l'interprète des sentiments exprimés par l'assemblée.

9. La séance est levée à 11 h. 35.

Les Secrétaires: *O. Fuhrmann.*
E. Piguet.

Obiges Protokoll genehmigt vom Zentralkomitee.

Bern, den 2. November 1920.

Der Präsident: *Ed. Fischer*, Prof.
Der Vize-Präsident: *P. Gruner*, Prof.
Der Sekretär: *E. Hugi*, Prof.